

086-218601748-20220628-100_D2022-DE Recu le 30/06/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt-huit juin à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 23 Pouvoirs : 6 Absent : 0

Date de la convocation : 21 juin 2022

PRÉSENTS: MICHAUD Christian. CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT LARDON Jean-Yves, Laurent. MINEREAU Dominique, MOREAU Laurent, GARNIER Béatrice, GAUTHIER Guillaume, BEUGIN Valérie, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, BARREAULT CROC Bertrand, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROYER Freddy, DEBIAIS Viviane, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DUFFAULT Tetyana représentée par L DUFFAULT DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD VERDUZIER J-Bernard représenté par B GARNIER VERDUZIER Kévin représenté par Y MUSCAT GABIGNON Christophe représenté par B CROC PIAULET Christine représentée par V DEBIAIS

ABSENTS: /

Secrétaire de séance : Gaëlle GRIFFON

DELIBÉRATION N°100

Rapporteur : Dominique CHALLOT

OBJET: DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES POUR L'INVESTISSEMENT DANS LA VIENNE (ACTIV) Volet 3 – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal est informé que le conseil départemental s'est engagé dans une politique de développement territorial dénommé **ACTIV** : Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne.

Une dotation de 59 400 € a été attribuée à la commune de Naintré pour l'année 2022.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention pour financer plusieurs programmes d'investissement sur l'année 2022.

La commune a notamment décidé en 2022 de la rénovation de couloirs de l'école Anne Frank, de la réfection des menuiseries de l'école Joliot Curie, d'un plan voirie qui comporte le renouvellement de trottoirs et d'un plan de sécurité routière.

Le montant estimatif de ces travaux est de 164 913,43€ ht sur l'année 2022.

086-218601748-20220628-100_D2022-DE

Regu le 30/06/2022

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2022

ECOLE ANNE FRANK		ттс	HT	%
Couloirs en polycarbonate		45 600 €	38 000 €	
Financement obtenu DETR			9 432 €	25%
Financement sollicité DSIL			11 400 €	30%
Subvention ACTIV sollicitée			9 500 €	25%
	Fonds propres		7 668 €	20%
ECOLE JOLIOT CURIE		ттс	НТ	%
Rénovation des menuiseries côté cours		83 880 €	64 603 €	
	Financement demandé DETR/DSIL	41 940 €	41 940 €	
	Subvention ACTIV sollicitée		9 000 €	14%
	Fonds propres		13 663 €	21%
PLAN VOIRIE 2022		πс	НТ	%
	plan trottoirs et sécurité routière			
plan t	rottoirs et sécurité routière	74 772 €	62 310 €	
plan t	trottoirs et sécurité routière Subvention ACTIV sollicitée	74 772 €	62 310 €	66%

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les programmes de travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention ACTIV.

Considérant la nécessité d'effectuer les travaux...

Considérant le coût estimatif de ces travaux,

Considérant que le Département peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la dotation ACTIV,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve les travaux pour un montant estimatif de 164 913,43 € HT;
- approuve le plan de financement ci-dessus permettant à M. le Maire de déposer la demande de subvention ACTIV auprès du Département ;
- charge M. le Maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

le